

PROCÈS-VERBAL

« Le conseil de la municipalité d'Authier-Nord siège en séance ordinaire, à huis clos, ce 5 mai 2020, à 19h00, exceptionnellement à la salle municipale ».

Sont présents à cette séance, les conseillères et conseillers suivants : Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Noëlla Dubé, Gilles Dubé et Steve Bruneau. Tous, formant quorum, sous la présidence du maire, Alain Gagnon.

Assiste également à la séance, Mme Élise Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Monsieur Daniel Tétreault, comptable pour la municipalité est également présent.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par leurs présences.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu :

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et l'officier municipal puissent y participer en étant présents mais en respectant la distance et les procédures d'hygiène recommandées par la santé publique.

1-Adoption de l'ordre du jour.

2020-05-01 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté, mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020.

2020-05-02 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020 soit accepté tel que présenté en y apportant les deux corrections suivantes : au dernier paragraphe de la résolution au début du procès-verbal, lire **COVID-19**, au point 9, lire **compagnie** et non compagne.

3-Présentation du rapport financier 2019 de la municipalité d'Authier-Nord.

Le comptable, Daniel Tétreault, d'Amos, a remis à chaque conseiller, le rapport financier 2019, et en a fait la description. Celui-ci fait part aux conseillers que la municipalité se porte très très bien. Il a fait des recommandations aux membres du conseil.

4-Affaires en découlant.

- PADF : Projets des conseillers forestiers.
- Matières résiduelles : Révision du plan de gestion.
- MRC : Les employés font du télétravail.

- 2020-05-03 **5-Approbation des comptes.**
Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche, et unanimement résolu que les déboursés relatifs aux salaires, aux comptes à payer du mois d'avril, ainsi que les comptes à payer jusqu'au 5 mai totalisant un montant de 34,387.56\$ soient adoptés tels que présentés.
- 6-Adoption de la correspondance.**
La directrice fait la lecture de la correspondance reçue dans le mois d'avril.
- Possibilité de recevoir un panneau informatif pour la station de lavage du MFFP;
 - Monsieur Jacques Demers, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, a demandé à la ministre de la Sécurité publique et vice-première ministre du Québec, madame Geneviève Guilbault, un report des deux échéances de paiement relatifs aux sommes payables à la Sûreté du Québec;
 - Vision-Travail : 46 heures de travaux compensatoires dans notre municipalité en 2019;
 - Madame Isabelle Brochu est la nouvelle attachée politique de madame Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest, à La Sarre;
 - Monsieur Réal Auger a fait parvenir une lettre à la municipalité dans laquelle il fait part de sa déception face à la décision prise par le conseil lors de la séance du 4 avril dernier concernant son retrait à la tâche de la tonte de pelouse. (Cette décision fut prise selon les recommandations du gouvernement compte tenu de la COVID-19);
 - Madame Suzanne Samson a fait parvenir une lettre recommandée à la municipalité dans laquelle elle informe les membres du conseil qu'elle ne désire pas de négociation ni d'entente concernant une distribution d'eau pour la nouvelle salle municipale.
- 2020-05-04 Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.
- 7-Période de questions (10 minutes).**
Aucune question.
- 8-COVID-19. Directives.**
- 8.1 Télétravail.**
L'adjointe reviendra au bureau le 11 mai prochain. La distanciation et les mesures d'hygiène seront respectées. Pour tous permis de rénovation, de construction ou autres, la population devra prendre rendez-vous avant de se présenter au bureau.
- 8.2 Installation de plexiglas.**
Des panneaux de plexiglas devront être achetés et installés afin de respecter la distanciation requise lorsque le bureau municipal sera ouvert à nouveau à la population.
- 2020-05-05 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de procéder à l'achat de plexiglas nécessaire afin d'aménager le bureau municipal selon les recommandations de la Santé publique.
- 8.3 Achats d'équipements COVID-19.**
Les municipalités et les MRC doivent s'adapter rapidement aux mesures exceptionnelles relatives à la COVID-19. Comme il est impossible de savoir la durée de ces mesures, les séances de la MRC, les formations ou informations virtuelles offertes aux directeurs des municipalités, les webinaires sont présentement inaccessibles voire difficiles avec les équipements que la municipalité possède. L'achat d'un portable avec caméra, écouteurs et micros sont nécessaires afin de remédier à cette problématique.
- 2020-05-06 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de procéder à l'achat d'un portable avec caméra, des écouteurs et de micros pour la municipalité.
- 8.4 Directives du gouvernement.**
- a) Nouveau report des élections partielles au 26 juin prochain.
 - b) Les terrains de jeux, les parcs sont interdits à la population.

- c) Jardin communautaire : Tous les équipements/matériaux nécessaires à la construction des bacs pour les légumes seront achetés mais ceux-ci seront installés que l'année prochaine.
- d) La descente de bateaux et station de lavage : Pour l'instant, la descente de bateaux n'est pas installée, la station de lavage est en cours de finition. À ramener à la séance de juin à savoir s'il y aura ouverture ou non.

8.5 Séances futures.

Les prochaines séances, si elles doivent être encore tenues à huis clos, pourraient avoir lieu à la nouvelle salle.

9-Avis de motion concernant le règlement sur les animaux.

Un avis de motion est donné par le conseiller Gilles Dubé concernant le règlement sur les animaux.

La Municipalité ainsi que la SPCA doivent modifier leur règlement suite au « Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (Règlement sur les chiens dangereux) » qui est entré en vigueur le 3 mars dernier.

10-Voirie.

10.1 Déneigement pour l'hiver 2020-2021.

La compagnie Proulx & Genesse a fait parvenir une lettre recommandée à la municipalité informant les membres du conseil qu'elle résiliait leur dernière année de contrat de déneigement pour l'hiver 2020-2021. Deux entrepreneurs seront contactés à savoir leur intérêt à vouloir faire le déneigement pour l'hiver qui vient. Sinon, l'achat d'un camion sera nécessaire.

10.2 Balayage des rues.

Le balayage des trottoirs et des rangs peut être commencé. Un jeune citoyen de la municipalité doit faire 30h de travaux communautaires.

10.3 Radars.

Le maire a discuté avec messieurs Michel Deschênes et Mario Gosselin du MTQ, entourant l'installation des radars, l'entretien du Chemin de la Sablière ainsi que de la transition à l'entrée sud du village.

11-Salles.

Les thermopompes achetées pour les deux salles sont arrivées en magasin. Les murs extérieurs devront être terminés avant l'installation de celles-ci.

Des demandes de soumissions ont été envoyées à plusieurs entrepreneurs qui creusent des puits.

12-Résolutions diverses.

12.1 Assurances Ultima.

2020-05-07

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'accepter les changements (augmentation et/ou diminution) des montants d'assurance relatifs aux valeurs des bâtiments ainsi que leurs contenus, tels que décrits par la directrice.

12.2 Fleurs/Pelouse/Entretien pour l'été 2020.

Une demande a été faite à madame Annie Bruneau quant à l'entretien des pelouses. Celle-ci accepte le contrat pour cette année.

2020-05-08

Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'engager madame Annie Bruneau pour faire l'achat des fleurs, l'entretien de celles-ci ainsi que l'entretien des pelouses, et ce pour l'été 2020.

12.3 Résolution concernant l'accessibilité à Internet.

ACCESSIBILITÉ À INTERNET POUR TOUS LES CANADIENS

2020-05-09

CONSIDÉRANT QUE l'évolution des technologies numériques et le virage pris pour une utilisation accrue de ces technologies dans toutes les assises de la société;

CONSIDÉRANT QUE la plupart des régions du Québec comportent des zones où un tel service est inefficace ou inaccessible;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement s'est engagé déjà à plusieurs reprises à régler les problèmes de connectivité internet mais que les échéanciers ne répondent pas à l'urgence;

CONSIDÉRANT QUE le développement social et économique régional ne peut pas se réaliser sans un réseau Internet et une couverture cellulaire fiables, performants et abordables;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de connexion internet adéquate prive de nombreux citoyens de revenus provenant du télétravail imposé par la crise ou de l'adaptation de leur entreprise à la réalité de la situation actuelle;

CONSIDÉRANT QUE la crise actuelle de la COVID-19 a démontré qu'un accès à un internet haute-vitesse performant et abordable est un service essentiel;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande est le reflet du rapport d'experts commandé par le gouvernement (le Rapport Yale), lequel concluait à « l'urgence d'agir » en matière, entre autres, d'accessibilité à Internet pour tous les Canadiens;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité est souvent un enjeu quand, dans certaines régions, même la connexion téléphonique cellulaire est déficiente ou absente, rendant impossible de contacter les services d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses demandes ont été présentées par des entreprises de télécommunications pour l'obtention de subventions dans le but d'assurer le déploiement d'Internet à large bande dans les régions négligées par les grandes entreprises canadiennes, et que les réponses se font attendre;

CONSIDÉRANT QUE pour le développement et toutes les performances de l'Abitibi-Ouest, Internet Haute vitesse est devenu une nécessité, voire même une urgence;

CONSIDÉRANT QU'une portion importante du territoire de la MRC et que 40% des citoyens ont un service internet haute vitesse sous les standards (50Mb/s et 10Mb/s) et qu'il s'agit là d'une fracture numérique majeure, privant les citoyens d'un service essentiel et ralentissant grandement le développement des entreprises de tous les secteurs (agroalimentaires, touristiques, forestières, manufacturières);

CONSIDÉRANT QUE les grands câblodistributeurs ont surtout travaillé à améliorer le service dans les noyaux plus densément peuplés parce que ce sont des secteurs plus rentables, et sachant que face à un service essentiel, il faut une intervention forte de l'État, non seulement sur le plan financier mais aussi sur le plan de la vision requise sur la nécessité d'une couverture Internet pour 100% du territoire;

CONSIDÉRANT un décalage important entre le Canada rural et celui des villes, entre le Québec rural et le Québec urbain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et résolu unanimement :

- **DE DEMANDER** l'intervention du gouvernement fédéral pour que le CRTC déclare les services d'Internet Haute Vitesse et la téléphonie cellulaire comme services essentiels et qu'il y soit souscrit les énergies et les sommes requises très rapidement.
- **DE DEMANDER** à Sébastien Lemire, député de L'Abitibi-Témiscamingue de soutenir toute initiative visant à accélérer le déploiement du réseau d'infrastructure destiné à offrir un service d'internet haute-vitesse et de téléphonie cellulaire pour le territoire de l'Abitibi-Ouest et plus globalement dans les régions mal desservies.

- **DE DEMANDER** au gouvernement du Québec de déclarer les services d'Internet Haute Vitesse et la téléphonie cellulaire à titre de services publics obligatoires et que les services se déploient à un prix comparable dans toutes les régions du Québec

2020-05-10 **12.4 Société canadienne de la sclérose en plaques. Don.**
Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de faire parvenir un don de 100\$ à la Société canadienne de la sclérose en plaques de Val D'Or.

13-Période de questions.

Aucune question.

14-Questions diverses.

Fonds de roulement : Les membres du conseil discutent des procédures entourant un règlement de Fonds de roulement. À ramener à la prochaine séance.

Station de lavage et les deux salles : La station de lavage ainsi que les deux salles neuves n'étant pas complètement terminées, le maire a demandé à monsieur Jocelyn Lahaie de compléter les travaux.

2020-05-11 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'engager monsieur Jocelyn Lahaie afin de compléter les travaux reliés à la station de lavage ainsi que dans les deux salles neuves.

Ponceau : Madame Michelle Neveu a fait l'achat d'un nouveau ponceau pour son entrée comme demandé par la municipalité. Comme il y aura nettoyage des fossés dans le Chemin de la Cache, la municipalité procédera en même temps au changement.

Monsieur Serge Veillette de Chazel a fait l'achat d'un équipement à JBL. Enr.

2020-05-12 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que l'équipement acheté par monsieur Serge Veillette soit transporté par l'employé municipal avec les équipements municipaux. Une facture sera par la suite envoyée à monsieur Veillette tel que convenu entre les deux parties.

Inscription pour la salle de conditionnement : La municipalité prendra en charge l'organisation des inscriptions des gens désirant s'inscrire à la salle de conditionnement. Pour le moment, selon les recommandations du gouvernement, la population ne peut se rendre dans les salles de conditionnement.

15-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 22h01.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.